

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session ordinaire le 20 décembre 2019 à Douala (République du Cameroun) sous la présidence intérimaire de Monsieur **Baltasar ENGONGA EDJO'O**, Ministre d'État de la présidence de la République de Guinée Equatoriale chargé de l'Intégration régionale.

A l'entame de ses travaux, le Comité Ministériel a adopté les procès-verbaux de ses réunions ordinaire du 02 octobre 2019 et extraordinaire du 19 novembre 2019, tenues à Yaoundé.

Passant en revue l'état d'exécution de la Matrice de ses résolutions et décisions, le Comité Ministériel en a pris acte et demandé au Gouvernement de la Banque d'accélérer la mise en œuvre des actions restantes.

Le Comité Ministériel a par la suite pris connaissance de l'évolution de la conjoncture économique et financière récente des Etats membres de la CEMAC. Celle-ci est marquée par la poursuite de l'amélioration de la situation macroéconomique, malgré un environnement international difficile.

Examinant l'état des relations des pays membres de la CEMAC avec le FMI, il a pris acte de l'évolution satisfaisante du processus, marquée par la signature d'un programme financier entre la Guinée Equatoriale et le FMI. Cette signature consacre le bouclage de la stratégie communautaire de sortie de crise et participe de la consolidation de la résilience de la sous-région. Le Comité Ministériel a adressé ses félicitations aux Autorités de la Guinée Equatoriale pour les efforts déployés en vue de l'atteinte de cet objectif et s'est satisfait des progrès réalisés par la sous-région. Ces progrès augurent de la concrétisation de la stratégie communautaire de sortie de crise et du raffermissement de ses acquis, au travers de la conclusion des prochaines revues des programmes en cours et de l'engagement des négociations pour la mise en place des programmes de deuxième génération. Enfin, le Comité Ministériel a marqué tout son attachement aux programmes actuels de la sous-région et réaffirmé son soutien à la Guinée Equatoriale, pour la mise en œuvre des réformes de gouvernance auxquelles elle s'est engagée.

Poursuivant ses travaux par l'examen des questions budgétaires, le Comité Ministériel a approuvé le budget de la Banque Centrale et adopté celui du GABAC au titre de l'exercice 2020.

Le Comité Ministériel a également pris acte du Rapport Annuel de la BEAC au titre de l'exercice 2018 et exprimé sa satisfaction pour les avancées notables réalisées dans la mise en œuvre des réformes structurelles conduites par la Banque Centrale, en particulier les réformes de politique monétaire et de stabilité financière ainsi que le projet de fusion des marchés financiers de la CEMAC. Celui-ci est marqué d'une part, par l'aboutissement de la première phase, avec l'accomplissement de la fusion institutionnelle et physique des structures existantes et, d'autre part, par le lancement de la seconde phase visant à identifier et à activer les principaux leviers de dynamisation du marché financier régional. Le Comité Ministériel a adressé ses félicitations au Gouvernement de la Banque pour cette importante avancée et l'a encouragé à poursuivre ses efforts pour atteindre l'objectif final dont la mise en œuvre lui a été confiée par les Chefs d'Etat, à savoir fusionner les deux marchés financiers de la CEMAC et dynamiser le marché régional unifié, afin de garantir un financement soutenable des économies de la CEMAC.

Au plan normatif, le Comité Ministériel a adopté deux Règlements communautaires : le Règlement relatif au taux effectif global, à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC ainsi que le Règlement relatif aux valeurs du Trésor émises par les Etats membres de la CEMAC. Sur ce dernier point, le corpus juridique relatif au marché des titres publics dans la CEMAC a été complété par l'approbation des textes réglementaires encadrant le fonctionnement dudit marché. Au demeurant, les demandes introduites par deux banques pour exercer en qualité de Spécialiste en Valeurs du Trésor ont été approuvées par le Comité Ministériel.

Le Président du Comité Ministériel
pi,



Baltasar ENGONGA EDJO'O